

INFORMATION À LA POPULATION

Publication communale du 13 février 2025

Vols d'hélicoptères – Armée Suisse

L'Armée suisse souhaite informer la population que des vols d'hélicoptères auront lieu les 18 et 19 février 2025. Il s'agit d'exercices pour la formation militaire. Les trajectoires de vols ont été définies pour minimiser les perturbations.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Parcours Vita – coupe de sécurité

D'ici fin février, une coupe de sécurité sera réalisée dans la forêt du parcours Vita. De nombreux arbres morts ou fortement dépérissant ont été observés. Il s'agit principalement de pins sylvestres et de hêtres.

Pour des raisons évidentes de sécurité, le personnel forestier demande aux usagers de bien respecter les consignes et de ne pas s'aventurer dans la forêt lors des travaux d'abattage.

Nous profitons de répéter que la forêt reste un milieu naturel et que le risque zéro n'existe pas. Même après la sécurisation, il restera toujours quelques arbres avec des branches sèches le long du parcours. La responsabilité individuelle reste de mise en cas d'incident.

Evitez donc de sortir en forêt en général et au parcours Vita en particulier lorsque le vent souffle fort ou lorsque la neige lourde est présente.

Des copeaux de la commune seront étalés le long du parcours d'ici l'été afin de pouvoir profiter de ce bel endroit. Vous pourrez observer le beau rajeunissement naturel installé côté nord, qui bénéficiera d'un bon ensoleillement suite à la coupe réalisée l'hiver dernier.

Parcours équestres

Nous prions les cavaliers de bien vouloir utiliser les pistes prévues à cet effet.

Pour rappel, le Parcours Vita ainsi que les sentiers pédestres officiels ne sont pas autorisés à cheval. Nous vous prions de vouloir respecter ces règles et d'utiliser les pistes aménagées pour la pratique de l'équitation.

Car postal – arrêt Place Saint- Martin

Le car postal desservira à nouveau l'arrêt « Place Saint-Martin » à partir du samedi 15 février 2025 jusqu'à nouvel avis.

Nomination de Mme Barbara Carrer-Seuret

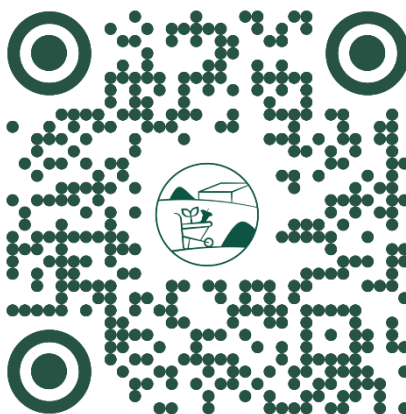
Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de **Mme Barbara Carrer-Seuret** au poste de **collaboratrice administrative**, dès le 1^{er} mai 2025, succédant ainsi à Mme Ginette Talbi qui prendra sa retraite cet été après de nombreuses années de loyaux services au sein de la commune.

Badge pour le dépôt des déchets verts chez Ajoverts

Comme discuté lors de la dernière assemblée de décembre 2024, les déchets verts tels que branchages et gazon devront être déposés à la « Prairie », située entre Porrentruy et Courtedoux. Seuls les déchets ménagers en petite quantité (épluchures, déchets de cuisine à base végétale et non cuisinés...) pourront être amenés à la déchetterie.

Un badge est nécessaire pour accéder au site d'Ajoverts, de ce fait, nous vous prions de bien vouloir commander votre badge par le biais du site internet <https://ajoverts.ch/badges/> ou par le code QR ci-dessous.

Le badge est nominatif et à un coût de CHF 20.-



DÉCOUVREZ, RENCONTREZ ET ÉCHANGEZ !

Besoin d'un coup de main pour tailler les arbres du verger ?
À la recherche d'un covoiturage ou d'une personne pour vous aider à apprendre une nouvelle langue ?
Postez une annonce dans l'espace *Échange et entraide* ! 😊

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION !



DISPONIBLE SUR IOS
ET ANDROID

VISITEZ LE SITE
INTERNET !



REGION-HAUTEAJOIE.CH

Courtedoux, le 12 février 2025

Le Conseil communal